



**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MRC D'ARTHABASKA**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 2 octobre 2025, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Guy Dupuis  
Siège #2 - Monsieur Jacques Pepin  
Siège #3 - Monsieur Éric Morissette  
Siège #4 - Madame Nadia Hébert  
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon  
Siège #6 - Madame Claudia Quirion

Est/sont absents(es):

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. Mme Annick Girouard, directrice générale et greffière-trésorière, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2025-10-254 / NOEL DES ENFANTS**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-Valère organise chaque année, cet activité où sont remis des cadeaux aux enfants des parents qui l'ont demandé;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal de Saint-Valère entend organiser cette tradition au sein du village

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par la conseillère Joséane Turgeon et appuyé par le conseiller Éric Morissette et résolu unanimement :

- **D'ORGANISER** une fête pour les enfants du village en partenariat avec certaines entreprises locales le dimanche 7 décembre 2025 à la salle municipale de Saint-Valère;
- **DE METTRE** à la disposition du comité organisateur d'un budget de 2500\$ pour l'organisation de cet événement de « Père Noël » à Saint-Valère;
- **QUE** la Direction générale est habilitée à solliciter une subvention auprès du bureau du député Alex Boissonneault d'un montant de 500.00\$ pour cette activité

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **6 octobre 2025**.



---

Annick Girouard  
Directrice générale et greffière-trésorière

*2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0  
Téléphone : 819 353-3450 | Télécopieur : 819 353-3459*